

COURRIER PICARD COMPIEGNE ET
SA REGION 14/01/2014

SÉCURITÉ

Reproduction interdite

L'alerte par SMS semble tenter les commerçants

Alertes commerces, le 26/02/2010, à 19h30, vol à main armée avec pistolet à station service par un individu de grande taille vêtu de noir + cagoule. À pied. » Voilà très exactement le type de messages que les commerçants qui ont adhéré au dispositif Alerte commerces, initié par la chambre de commerce et de l'industrie (CCI) de l'Oise peuvent désormais recevoir.

Ce lundi 13 janvier, à Choisy-au-Bac, 80 commerçants ont répondu à l'invitation de la gendarmerie. Plus de 300, répartis sur une quarantaine de communes, avaient été contactés. Objectif : expliquer à nouveau le principe, grâce à l'intervention de Pierre Faucher, conseiller commerce pour la CCI dans l'Est de l'Oise. En cas de braquage, de vol ou de cambriolage, un commerçant devra composer le 17 et fournir un maximum de renseignement. Police et gendarmerie se chargeront alors d'envoyer, ou pas, un message aux professionnels qui peuvent être concernés. À tous les inscrits, à une profession en particu-



Pierre Faucher, conseiller commerce à la CCI de l'Oise, a présenté le dispositif.

lier ou à un secteur géographique particulier. Chaque adhérent au système se verra également remettre un logo par la CCI, à afficher sur sa vitrine. « Pour dissuader les voleurs et rassurer les clients. »

Pierre Faucher se refuse à indiquer le nombre d'inscrits depuis le lancement du dispositif, fin novembre. En revanche, il se montre confiant. « La quasi totalité des commerçants se dit très favorable. » Il est vrai que les bulletins d'adhésion ont, en fin de réunion, disparu comme des petits pains.